

ACTUALITES DE THALES

- Les nominations aux plus hautes fonctions du Groupe** vont bon train et toutes s'inscrivent dans le concept de « croissance rentable » édicté par le PDG. Ce concept dogmatique est extrêmement dangereux pour des sociétés qui ne peuvent être, du fait de leurs activités, aux 10% de rentabilité. Il empêche également d'être novateur et de s'installer sur des créneaux tel le médical.

Cette philosophie capitaliste est dangereuse et est à contester, ce que fait la CGT. Mais nous sommes aussi force de propositions (voir : www.imageriedavenir.fr).
- Réorganisation du Groupe** : les enjeux, quoi qu'en dise Thales, peuvent être lourds en matière d'emploi et de droits existants, car la méthode adoptée pour ces réorganisations, par fusion / absorption, n'est pas neutre ! Ces négociations vont durer sans doute toute l'année à venir, la CGT vous informera au quotidien et organisera la résistance si besoin. Les impacts de cette réorganisation concernent tous les salariés du Groupe car certains sujets d'harmonisation pourraient déboucher sur des accords au niveau Groupe comme le temps de travail par exemple !
- Les politiques de remboursement des frais liés aux missions** ont été remises en cause juste avant les vacances par des notes de service partout dans le Groupe. La CGT vous a tenu au courant immédiatement et des discussions ont eu lieu cet été, permettant de bloquer ces modifications. Maintenant, il faut obtenir un texte écrit permettant qu'il n'y ait aucune remise en cause et que les salariés partant en mission soient indemnisés à hauteur de leurs investissements.



THALES : DE NOUVELLES NEGOCIATIONS VONT S'OUVRIER EN 2017

Sujet	Echéance prévue par la direction
Réorganisation du Groupe	Fin 2018
Principes Politique salariale 2018	18 septembre 2017
Handicap	6 novembre 2017
Qualité de Vie au Travail	13 novembre 2017
Convention de déplacements	28 novembre 2017

Vous pourrez suivre ces négociations sur le site : cgthales.fr et nous faire part de vos revendications et questions. La CGT Thales continuera de vous informer et compte sur votre soutien.

METALLURGIE : NEGOCIATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Cette négociation, entamée il y a un an, concerne tous les droits contenus dans les Conventions collectives ou accords de branche. L'UIMM veut réduire nos conquies comme par exemple sur les classifications **et même à TCS Brive vous êtes concernés**, avec :

- La disparition des « seuils d'accueil » et de reconnaissance d'une qualification minimale acquise par un diplôme comme actuellement.
- Le paiement uniquement des compétences nécessaires à un poste donné, le temps d'un projet.
- Le non-développement des progressions automatiques de carrière.
- La disparition des accords de branche de toutes les primes, telles la prime d'ancienneté ou les primes liées aux horaires atypiques. **La prime de vacances de 160€ pour les mensuels, que vous touchez à TCS Brive, est issue de la Convention collective de la Corrèze. Elle risque donc de disparaître avec ces négociations nationales.**

Pour peser sur ces négociations, la FTM-CGT appelle les salariés de la métallurgie à une manifestation nationale devant le siège de l'UIMM le 13 octobre. Les salariés de Thales ont toutes les raisons d'y être présents car tous nos droits sociaux sont assis sur la Convention collective et les accords de branche.



NATIONAL : REFORME DU CODE DU TRAVAIL

La nouvelle loi travail « en marche » est nationalement très critiquée. Elle va intensifier, par ordonnances, la mise en concurrence des salariés par la négociation au sein des entreprises (la majorité des entreprises n'ont pas de représentants du personnel), la flexibilisation accrue des contrats de travail (toujours plus de CDD), la remise en cause du compte pénibilité, l'affaiblissement des instances représentatives du personnel, ainsi que la suppression des primes telles que la prime d'ancienneté.

Vous trouverez des analyses détaillées sur nos sites : cgthales.fr, www.cgt.fr et www.ugict.cgt.fr.

Cette énième loi de casse du Code du Travail vient poursuivre le travail de destruction de la loi Travail de 2016 et ceci contre l'avis d'une très large majorité de citoyens. Comment accepter pire que ce que nous avons refusé l'année dernière ? Les conséquences, pour nous salariés, mais aussi pour toutes celles et ceux qui chercheront du travail dans les années à venir, sont trop graves pour rester simple spectateur !

A THALES, LES SALARIES NE SONT PAS PRIVILEGIÉS

A Thales, nous avons réussi à construire un ensemble de droits de haut niveau pour les salariés mais devons être conscients que la destruction du Code du Travail et des Conventions Collectives de la métallurgie peut remettre en cause ce socle social. En effet, Thales n'est pas une île isolée protégée de l'évolution du monde extérieur ! Comme le nuage de Tchernobyl qui ne s'est pas arrêté aux frontières, la précarité, la flexibilité et l'insécurité des salariés induite par ces contre réformes ne s'arrêteront pas aux frontières de Thales. Pour preuve, comme par hasard la direction de Thales a réalisé une réorganisation qui permet de remettre à plat et de renégocier des sujets comme le temps de travail, la rémunération ou la représentation syndicale...

Nous espérons avoir réussi à vous faire percevoir ce qui se passe à Thales, au niveau de la branche via les négociations et au niveau national avec la volonté gouvernementale d'imposer, par ordonnances, une nouvelle casse du Code du Travail. Ces trois dimensions, en réalité, ne font qu'une. Ces attaques sont le résultat d'une même logique et ne sont pas profitables aux salariés, aux retraités, aux chômeurs !

Il nous faut peser sur ces trois niveaux de droit, en laisser un être remis en cause c'est permettre à ce que tout le système social français s'écroule. La CGT est sur ces trois champs d'actions, à tous les niveaux.

La Coordination CGT Thales appelle chaque salarié du Groupe à ne pas rester spectateur, à intervenir, à peser, à être un travailleur citoyen à part entière, à répondre aux appels d'arrêt de travail, à débrayer dans son entreprise, à participer aux manifestations organisées partout en France.

Ensemble, ne laissons pas :

- Réorganiser le Groupe à notre détriment.
- Diminuer notre socle social Thales pour des objectifs financiers néfastes pour notre industrie.
- Casser nos conventions collectives, et donc manifestons le 13 octobre.
- Casser le Code du Travail via les ordonnances, et donc manifestons le 21 septembre.

**Pour être le syndicat CGT dont vous avez besoin, nous vous appelons aussi à l'investir :
adhérez-y et ensemble nous serons plus forts !**

Actualité TCS Brive

La CGT Thales sera présente sur votre site le mardi 19 septembre midi. Nous vous proposerons de signer la pétition nationale pour une convention collective de haut niveau dans la métallurgie. Comme nous venons de vous le dire, vous êtes directement concernés puisque par exemple la prime de vacance de 160€ risque de disparaître avec ces négociations nationales. Cela sera aussi l'occasion de venir discuter avec nous des différents sujets d'actualité et de vos préoccupations, et pourquoi de rejoindre la CGT, force de propositions d'avenir dans Thales...

Contacts CGT

UL CGT Brive : 05 55 74 28 36

Métallurgie Corrèze : cgt.gauget@orange.fr

CGT Thales : cgt@thalesgroup.com

Sites web CGT

CGT Thales : <http://cgthales.fr>

Vos droits: <http://www.thadis.com>

Imagerie d'avenir : <http://imageriedavenir.fr/>